

Le Châble, le 28 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Oreiller Ariane par Gard Alexandre Architecture SA pour l'assainissement énergétique du bâtiment et la modification de la teinte des façades sur la parcelle n° 18323, folio n° 44, zone résidentielle R2, lieu-dit Corberaye au Châble, coord. 1103093/2582780.

Salt Mobile SA par Amodus Architecture SA pour la modification d'une installation de communication mobile sur la parcelle n° 35526, folio n° 86, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Plan des Lires à Fionnay, coord. 1097778/2590093.

Mme et M. Bruchez Amandine et Romain par Alp'Architecture Sàrl pour la construction d'une villa familiale en résidence principale sur la parcelle n° 10750, folio n° 106, zone résidentielle R3, lieu-dit Les Places d'en Haut aux Places, coord. 1101141/2584522.

Mme et M. Gabbud Anick et Sébastien pour la pose d'une palissade de jardin sur la parcelle n° 10870, folio n° 107, zone extension village V2, à La Montoz, coord. 1100767/2584662.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.